

**10/11/2005** - Fédération Nationale des Eleveurs d'Animaux de basse-Cour asbl

La fédération nationale suit l'évolution concernant la grippe aviaire de tout près. Les deux dernières semaines, elle a essayé de prendre le plus possible des informations valables et a entretenu plusieurs contacts, également, avec des organisations étrangères.

Entre autre, la situation et l'attitude dans nos pays voisins ont été reprises dans notre réaction et dans nos contacts avec les autorités belges.

Aux Pays-Bas et en Allemagne, la dispense de l'interdiction d'exposition peut être accordée sous des conditions déterminées dont le refus des animaux étrangers aux expositions 'plumes' ou des expositions mixtes.

D'autre part, il n'y a pas d'interdiction de transport en Belgique et les transactions ou échanges d'animaux entre particuliers peuvent avoir lieu. Bien entendu, nous tenons compte des aspects vétérinaires et du bien-être de nos animaux préférés, comme nous faisons d'ailleurs habituellement.

Dans ce contexte, nous demandons aux éleveurs de ne pas agir trop vite ou d'une manière draconienne, tandis que nous avons beaucoup de compréhension pour leur désenchantement et pour les difficultés et inconvénients pratiques.

Veillons, tous, à nos animaux de race, jeunes et adultes, essayons de sauvegarder notre matériel vivant et cherchons des moyens afin de ne pas perdre quand même à ce sujet, les efforts d'élevage de cette année.

Dans ce sens, nous rappelons la possibilité de la rubrique „offre et demande“ sur notre site commun. Nous proposons d'en faire usage d'une façon adéquate et, peut-être, d'aider ainsi un collègue-éleveur ou un nouvel amateur de petit élevage.

La fédération nationale a transmis plusieurs éléments et questions fondés à l'agence alimentaire. En tenant compte de la situation actuelle et l'évolution en ce qui concerne cette maladie et la réglementation européenne, la demande pour vacciner n'a pas été formulée par notre organisation. La fédération espère avec les fédérations interprovinciales que ses demandes et contacts aboutiront, au moins, à une révision des mesures belges et, pour le futur, puissent contribuer à une meilleure estimation de la réalité sur le terrain et aux garanties plus valables pour éprouver notre passe-temps commun.

D'autre part, nous ne pouvons pas passer sous silence le fait que les mesures rigoureuses qui ont été prises très vite après les décisions européennes et sans concertation des parties concernées, ont endommagé dans notre pays fortement le petit élevage familial et plus particulièrement la saison d'expositions, n'importe le résultat de nos interventions.

Néanmoins, nous continuons à espérer à une trouée à court terme.

Toutefois, nous serons prêts à mettre en valeur notre civisme et notre sens de responsabilité si une évaluation objective et scientifique indiquerait un danger réel.

D'autant plus, nous regrettons profondément les réactions et l'inquiétude qui ont été créées chez une grande partie de la population.

Geert De Clercq  
secrétaire de la Fédération Nationale asbl